

Anonyme
ISTE CONFESSOR DOMINI
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.241]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, à 4, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.241), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 198^v-199, F-Pn/ Rés Vma ms 571
(4^e système du f. 198^v ; 1^{er} et 2^e systèmes du f. 199)
Au premier système, les parties de dessus 1 et 2 sont inversées

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet.

UTILISATION LITURGIQUE

Confesseur pontife. Confesseur non pontife. Vêpres.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,ut1,fa3 / bc

Cette disposition chorale peut s'exécuter avec trois voix d'enfants soutenues par un pupitre de voix d'hommes. L'ensemble est soutenu par une basse continue.

Si on le souhaite, on pourra chanter l'ensemble de l'hymne en alternant les strophes paires en plain chant et la polyphonie pour les impaires (voir dans le *Recueil Deslauriers* au n° 281-k, ou dans l'ANNEXE ci-dessous).

NOTES SUR LE TEXTE

Premier verset de l'hymne homonyme.

TEXTE & TRADUCTION

Iste confessor Domini sacratu,
Festa plebs cuius celebrat per orbem,
Hodie lætus meruit secreta
Scandere cæli. Amen.

Ce noble Confesseur consacré à Dieu, dont le peuple célèbre des fêtes par tout le monde, a mérité aujourd'hui de monter au sanctuaire céleste. Ainsi soit-il.

(traduction : Michel de Marolles, *Le Breviaire romain [...] en latin et en françois*, partie d'automne, Paris, Sébastien Huré et Frédéric Léonard, 1659, p. LXXVII-LXXVIII.)

ÉDITION MODERNE

Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 1 : Motets and Hymns*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 190-192.

Commune Confessorum Pontificum. xv

4. *CANTUS.*



Is. te Confessor Domini sacra-tus, Festa plebs cu- jus cele-
 Qui pius, prudēs, humilis, pudi-cus, Sobrius, ca- stus fuit



brat per or- bem, Hodie lætus meruit secre- ta Scan- dere cæ- li.
 & quie- tus, Vita dū præfens vegetavit e- jus Cor- poris ar- tus.

Ad sacrum cujus tumulum frequen-ter Membra languen- tum modo
 fanita- ti, Quolibet morbo fuerint grava- ta, Re- stituun- tur.

Un- de nunc noster chorus in hono- rem, Ipfus hym- num canit
 hunc liben- ter: Ut piis ejus meritis juve- mur Om- ne per æ- vum.

Sit falus illi, decus, atque vir- tus, Qui supra cæ- li resi-
 dens cacu- men, Totius mūdi machinā guber- nat Tri- nus & u- nus. Amē.

Guillaume-Gabriel Nivers, *Antiphonarium romanum*,
 Paris, chez l'auteur, 1687, p. xv.